

## STATIONNEMENT ET CIRCULATION AU CENTRE-VILLE JEUDI 13 JUILLET

La ville de Nouméa célébrera la Fête nationale le jeudi 13 juillet avec une retraite aux flambeaux depuis la place Bir-Hakeim jusqu'à la place des Cocotiers. Les festivités se poursuivront avec un feu d'artifice, suivi du traditionnel bal populaire sur la place de la Marne. À cette occasion, le stationnement et la circulation seront réglementés en centre-ville.



## ➔ Stationnement interdit le 12 juillet

**À partir de 19h** : sur le parking (Sud) de la place Bir-Hakeim, uniquement, au niveau de la rue de la Valbonne

## ➔ Stationnement interdit le 13 juillet

- **à partir de 14h** : rue Charles-Porcheron, rues Anatole-France et Jean-Jaurès, entre les rues de Sebastopol et du Général Mangin,
- **à partir de 18h** : rues Anatole-France et Jean-Jaurès, entre les rues du Général Mangin et du Général Gallieni.

## ➔ Circulation interdite le 13 juillet

- **à partir de 16h, incluant le Néobus** :
  - avenue du Maréchal Foch, entre les rues de Verdun et Jean-Jaurès,
  - rue Georges-Clémenceau, entre les rues de l'Alma-André-Ballande et Anatole-France,
  - rue d'Austerlitz, entre les rues de l'Alma-André-Ballande et de Verdun,
  - rue du Général Mangin, entre les rues de l'Alma-André-Ballande et Anatole-France,
  - rues Anatole-France et Jean-Jaurès, entre le boulevard Vauban et la rue du Général Mangin,
- **Circulation interrompue lors du passage du défilé dès 18h** :
  - rue de Sebastopol, entre les rues de l'Alma-André-Ballande et Anatole-France,
  - rue de Barleux entre le boulevard Vauban et la rue de Sebastopol
  - rue Salonique, entre le boulevard Vauban et la rue Sebastopol
  - rues Anatole-France et Jean-Jaurès, entre le boulevard Vauban et la rue Sebastopol
  - rues Olry et Charles-Porcheron, entre les rues Auguste-Benebig et de la Valbonne,
  - avenue de la Victoire – Henri-Lafleur (dans le sens Est-Ouest), la rue Charles-Porcheron et l'avenue du Maréchal Foch,
  - avenue du Maréchal Foch, entre l'avenue de la Victoire – Henri-Lafleur et la rue Anatole-France.
- **Circulation piétonne interdite dès 19h** : rues Anatole-France et Jean-Jaurès entre les rues du Général Mangin et du Général Gallieni